



Arcachon
expansion

TOURISME - CONGRÈS - ANIMATION - CULTURE - COMMERCE

BASSIN
D'ARCACHON

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 033-439504960-20251208-2025081215-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Lundi 8 décembre 2025**

ETAIENT PRESENTS :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON (à partir de la délibération N°9), MAUPILE

Messieurs CAVOLI, FANARA, MARTINERIE, MONS, TREUIL, SEGURA,

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président
Mme MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, THE

Messieurs BONNIN, DAVID, DELEPAUX, PUJOL, SCAPPAZZONI

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

La « journée annuelle des offices de tourisme » constitue un temps d'échange et de professionnalisation.

A l'occasion de cette journée l'ensemble du personnel des différentes structures, le pôle promotion du SIBA et les gestionnaires de sites échangent autour de thématiques communes, notamment la qualité de vie au travail ainsi que les enjeux du développement durable dans l'accueil et les pratiques touristiques.

Cette année, cette rencontre est organisée par l'Office de Tourisme d'Arcachon le 11 décembre 2025.

Aussi, afin de faciliter l'organisation de cette journée, les frais divers (intervenants, restauration...) seront intégralement réglés par l'office de tourisme d'Arcachon.

A l'issue de cette journée, un bilan financier sera établi à l'appui des factures et chaque structure fera l'objet d'une refacturation de la part de l'office de tourisme d'Arcachon proportionnellement au nombre de participants respectifs.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M FOULON**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **ADOPTER le principe de refacturation proportionnelle des différents frais relatifs à la journée de rencontre des offices du tourisme par l'office de tourisme d'Arcachon.**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°15 concernant la journée rencontre des offices de tourisme du 11 décembre 2025.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le lundi 8 décembre 2025
Yves FOULON
Président de la Régie Arcachon Expansion

